

Association ALVA
Chez Christophe DUPE
830 La Grande Côte
33760 ROMAGNE

e-mail: asso.alva@gmail.com

web: https://www.association-alva.com

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL DE L'ALVA Du 17 décembre 2022

Lieu de la réunion : Chez Didier CHAUVIN, 8 Rue Gallieni, 33600 PESSAC

<u>Présents</u>: Christophe DUPE, Miguel FERNANDEZ, Aurélie AMADIO, Daniel MOGLIA, Guillaume CASTAGNE,

Amélie CHUPIN, Romain VINCENDEAU, Didier CHAUVIN, Emmanuelle DUPRAT

Excusé(s): Gérald PEPIN, Sylvie CASTAGNE, Arnaud LE BOUIL

1. Validation du compte rendu de la réunion du 24/09/2022

Le compte rendu de la dernière réunion du conseil du 24 septembre 2022 à Saint Maixant est relu et validé en séance.

2. Point financier de l'association

Au 14/12/2022, les liquidités s'élèvent au montant de 20598 €, décomposées comme suit :

• CC: 1526 €

• Livret A : 19072 €

Mouvements financiers depuis le 20/09/2022 :

- Dépenses : 12033 € (abonnement site internet, solde et achats séjour AG, arrhes séjours raquettes et Ascension)
- Recettes: 8268 € (adhésions, arrhes et solde séjour AG, Arrhes séjour raquettes)

Soit un écart sur les mouvements financiers de -3765 €.

Nombre d'adhérents

Le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation s'élève à 44.

Association ALVA régie par la loi de 1901

3. Bilan du séjour Toussaint / Assemblée Générale

Le séjour s'est déroulé du vendredi 28 octobre au mardi 1^{er} novembre 2022 à Luchon, avec un hébergement à la Demeure de Venasque. Le tarif du séjour était fixé à 227 € en pension complète.

Une bonne participation à ce séjour Toussaint puisque 35 personnes ont fait le déplacement (9 séjours partiels), pour une réservation initiale calibrée sur 30 personnes.

Très bon accueil des nouveaux propriétaires de ce gîte dans lequel nous revenons périodiquement (dernier séjour à l'été 2019). Repas du soir et petits déjeuners très bons et copieux. Seul petit bémol sur les pique-niques du midi dans lesquels il manquait une petite salade. Cette remarque a été prise en compte par nos hôtes pour le prochain séjour été en 2023.

Très bonne ambiance tout au long du séjour et belle météo, un peu venteuse selon les jours et les lieux de randonnée.

Le samedi soir une soirée déguisée fort sympathique sur le thème « soirée pyjama », agrémentée d'un apéritif offert par l'ALVA.

Au cours de ce séjour s'est tenue l'Assemblée Générale annuelle de l'association ALVA, le samedi 29/10/2022 à 16h. Le compte rendu de l'Assemblée Générale est relu et validé en séance. Il sera publié sur le site internet, avec le rapport moral de l'exercice 2022/2023.

A la suite de l'Assemblée Générale les membres du conseil d'administration se sont réunis pour élire le nouveau bureau qui s'établit de la manière suivante :

Président : DUPE ChristopheVice-Président : LE BOUIL ArnaudTrésorière : AMADIO AurélieTrésorier Adjoint : CHAUVIN Didier

Secrétaire : FERNANDEZ Miguel Secrétaire Adjoint : CASTAGNE Guillaume

Les autres membres du conseil sont répartis de la manière suivante :

Membres Actifs: PEPIN Gérald, MOGLIA Daniel

Membres Associés: CASTAGNE Sylvie, DUPRAT Emmanuelle, CHUPIN Amélie, VINCENDEAU Romain

Arnaud LE BOUIL se chargera des démarches administratives à réaliser en ligne.

4. Préparation du séjour Raquettes/Randonnées hivernales

Le séjour raquettes se déroulera du 05 au 10 mars 2023 avec un hébergement au Moulin d'Isaby à Villelongues (65). D'une capacité d'encadrement de 12 personnes, le séjour est proposé au tarif de 560 €, il y a 6 inscrits à ce jour. L'organisation, l'encadrement et l'intendance de ce séjour hivernal sont, comme d'habitude, assurés par Charles PERRIN, accompagnateur en montagne professionnel.

Une relance est à faire auprès de certains adhérents qui semblaient intéressés mais ne se sont pas encore inscrits. Un apéritif sera offert par l'ALVA un soir pendant le séjour.

Aurélie se charge de contacter Charles pour valider le lancement de ce séjour, et prendra en charge la facturation en fin de séjour.

5. Préparation du séjour Ascension

Le séjour Ascension se déroulera du mercredi 17/05/2023 au soir, au dimanche 21/05/2023 au matin. L'hébergement est prévu au « Chalet Lou Lapadé », CI ORTF, de Val Louron.

Le contrat a été établi sur la base de 35 personnes. La capacité du gîte permet d'aller au-delà de ce nombre. Sur cette base et en comptant 4 encadrants bénévoles, le tarif de ce séjour en pension complète est fixé à **225 €**.

Amélie se chargera:

- De la réalisation de la présentation du séjour et de son envoi aux adhérents aux alentours du 20/02/2023, avec une date limite d'inscription à fixer au 01/05/2023
- De la gestion des inscriptions

Christophe se charge de contacter le gîte (Richard) :

- Voir la possibilité du petit déjeuner assez tôt le matin pour limiter les départs tardifs en randonnée
- Voir la possibilité de caler l'heure du repas du soir à 20h

6. Préparation du séjour Eté

Le séjour Eté se déroulera du samedi 29/07/2023 au soir, au samedi 05/08/2023 au matin. L'hébergement est prévu à La Demeure de Venasque, à Luchon.

Le contrat a été établi sur la base de 30 personnes. La capacité du gîte permet d'aller au-delà de ce nombre. Sur cette base et en comptant 3 encadrants bénévoles, le tarif de ce séjour en pension complète est fixé à **405 €**.

Emmanuelle se chargera:

- De la réalisation de la présentation du séjour et de son envoi aux adhérents aux alentours du 01/05/2023, avec une date limite d'inscription à fixer au 10/07/2023
- De la gestion des inscriptions

7. Préparation du séjour Assemblée Générale

Le séjour Assemblée Générale se déroulera du vendredi 10/11/2023 au soir, au dimanche 12/11/2023 au matin. L'hébergement est prévu au Centre de la mer, à Andernos.

Le contrat a été établi sur la base de 25 personnes. La capacité du gîte permet d'aller au-delà de ce nombre. Sur cette base et en ne comptant aucun encadrant bénévole, le tarif de ce séjour en pension complète est fixé à 108 €.

Romain se chargera:

- De la réalisation de la présentation du séjour et de son envoi aux adhérents aux alentours du 01/09/2023, avec une date limite d'inscription à fixer au 26/10/2023
- De la gestion des inscriptions

A voir, les activités possibles sur la matinée du samedi 11/11/2023, avant l'Assemblée Générale. Daniel se renseigne (tour en bateau sur le Bassin d'Arcachon, sortie en canoë).

Association ALVA régie par la loi de 1901

8. Vœux du nouvel an et programme 2023

Arnaud se chargera de la préparation et de l'envoi des vœux du nouvel an et du programme des activités 2023.

9. Certificat Médical

Selon la règlementation en vigueur, la pratique de la randonnée dans le cadre de notre association, non affiliée à une fédération, ne nécessite pas la présentation d'un certificat médical d'aptitude de la part de nos adhérents.

Christophe se renseigne auprès de notre assurance la MAIF.

10. Questions diverses

Flvers

Il serait souhaitable de refaire des flyers pour pouvoir en diffuser quelques-uns lors de manifestations, ou en laisser dans les gîtes qui nous accueillent.

Aurélie reprendra le modèle déjà fait il y a deux ans pour le mettre à jour.

Recherches de gîtes

Devant la difficulté à trouver de nouveaux gites aptes à nous accueillir, doit-on changer nos prérequis, notamment au niveau du bar et de la musique, pour s'ouvrir sur d'autres possibilités d'hébergement et de localisation ?

11. Dates des prochaines réunions

Les prochaines réunions sont envisagées de la manière suivante :

- Samedi 25/03/2023, chez Romain VINCENDEAU et Amélie CHUPIN, à Saint-Caprais
- Samedi 01/07/2023, chez Guillaume CASTAGNE, à Lacanau

Le Secrétaire

Le Président